le sont les Américains? En fait, le bill ne renferme aucune disposition permettant de voler au secours d'une industrie canadienne là où la mainmise américaine devient imminente. Une telle disposition serait au moins une assurance de salut—elle aurait été un signe que le gouvernement a l'intention de se servir de cette mesure comme d'une planche de salut pour certaines sinon toutes les entreprises qui pourraient dans l'avenir être menacées de mainmise étrangère. Je doute sérieusement qu'on ait besoin d'un dispositif aussi compliqué que la Corporation de développement du Canada pour arriver à une telle fin. En outre, j'ose espérer que si on en venait à adopter des mesures pour empêcher la mainmise étrangère, la rentabilité des entreprises concernées et leur capacité de fournir des emplois seraient conservées intactes indépendamment des moyens employés. Je vois très bien la CDC assumer un tel rôle et, si elle le faisait, cela modifierait légèrement mon attitude quant à son utilité. Cependant, cela ne serait toujours pas une raison suffisante pour accepter les dangers inhérents au principe de la CDC.

Les orateurs de ce côté-ci de la Chambre ont souligné avec insistance et une grande clarté que ce qui empêche les Canadiens d'avoir pleinement confiance dans les possibilités d'investissement de leur propre pays, c'est la structure fiscale en général. La réponse se trouve dans les stimulants et la réduction du risque qu'offrent les autres pays dans leurs arrangements fiscaux. Nos gouvernements successifs ont toujours su qu'on encourage les investisseurs des États-Unis et du Japon à développer autant que possible nos ressources et nos industries.

On encourage les sociétés de ces pays non pas par des infusions de capitaux fédéraux, mais par des défalcations fiscales sur les capitaux de développement à risque élevé et par d'autres avantages fiscaux. Notre législation fiscale a toujours établi des distinctions défavorables au investisseurs et entrepreneurs canadiens et je suis toujours étonné d'entendre des socialistes du XIX° siècle préconiser la nationalisation des intérêts étrangers au pays au lieu de réclamer qu'on étende aux Canadiens les privilèges accordés aux investisseurs étrangers. Nous ne pouvons plus faire abstraction de ce que, paradoxalement, un grand nombre des acquisitions d'entreprises canadiennes par des intérêts américains se sont faites au moyen de fonds souscrits, empruntés ou gagnés au Canada.

Il existe un aspect de la propriété étrangère qui nous est favorable, et il faut en tenir compte dans toutes mesures visant la restriction des investissements étrangers. Les filiales au Canada d'entreprises étrangères bénéficient d'une situation privilégiée sur les marchés du pays de l'entreprise mère, ce qui tend à assurer la viabilité des entreprises canadiennes et de ce fait, à conserver les emplois de leur personnel et à maintenir le pouvoir d'achat de ces entreprises. Cela est loin d'être aussi désavantageux pour nous que d'aucuns voudraient nous le faire croire. Il reste cependant souhaitable que le gouvernement tire un enseignement des pays qui ont trouvé au Canada des perspectives d'investissement si attrayantes. Il y a certainement quelque chose à apprendre de sociétés et de pays qui pendant de nombresuses années ont tiré de leurs investissements des bénéfices énormes. A mon avis, il est plus satisfaisant d'être propriétaire que possesseur.

J'aimerais faire une autre observation. Elle a trait à l'illogisme apparent du gouvernement dans ses efforts pour encourager les Canadiens à investir dans leur propre pays. D'une part, nous avons ce bill-ci, dont on prétend qu'il encouragera les Canadiens à investir dans nos sociétés et entreprises canadiennes, avec un gouvernement fédéral bienveillant comme partenaire. Mais, comme je l'ai déjà souligné, rien dans le bill ne garantit que ces placements rapporteront, qu'ils ne seront pas dissipés par une bureaucratie incompétente ou une administration lamentable. La CDC n'est qu'une autre occasion de faire des placements et les bureaucrates ne passent pas pour les administrateurs et des innovateurs astucieux: ils n'ont certes ni la formation ni l'expérience de la saine gestion commerciale. D'autre part, nous avons le Livre blanc du gouvernement sur la réforme fiscale, un exemple classique de pensée obscure et de politiques monétaires restrictives. Le Livre blanc est une camisole de force économique conçue pour décourager les investissements et étouffer le secteur productif moyen de notre économie.

• (3.40 p.m.)

La publication du Livre blanc a mis les commerçants dans un état proche de la panique, mais ça n'empêche pas le gouvernement d'en envisager l'application. S'il m'était possible d'examiner le concept de la CDC séparément, je pourrais parvenir à une évaluation relativement précise de ses possibilités, bien que je doute sérieusement que je puisse l'accepter comme l'éventualité la mieux adaptée à nos objectifs. Il nous faut créer des stimulants à l'investissement. Les capitaux existent et les Canadiens sont plus tentés d'investir dans leur propre pays que nous ne pourrions le croire. Mais une intervention du gouvernement fédéral dans le secteur privé n'est pas une solution, pas plus que des mesures fiscales restrictives et autoritaires.

Il faut considérer le bill C-219 parallèlement à d'autres mesures gouvernementales adoptées ici ou sur le point de l'être. Je dis cela parce que le gouvernement est en mesure de faire adopter, avec une majorité écrasante, tous les bills qu'il désire, qu'ils soient bons ou non pour le pays. Il suffit de voir le cas de la Télésat Canada, le projet de loi sur la commercialisation des produits de ferme, le bill omnibus et le Livre blanc sur la réforme fiscale. Quand je considère le bill C-219 en même temps que ces autres bills, j'y décèle une tendance qui n'est pas sans m'alarmer. Je vois un gouvernement légiférant non pas pour le bien du Canada ou des Canadiens, mais pour le sien propre. Je vois un gouvernement qui accapare tous les pouvoirs dans le secteur agricole, dans celui des communications, des finances et maintenant dans le secteur des affaires et de l'industrie. Je serais un peu moins inquiet si j'entendais ne serait-ce qu'une petite voix de la majorité s'élever contre cette érosion de l'économie canadienne et du Parlement, mais je crains de devoir attendre longtemps.

M. Alastair Gillespie (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de prendre part au débat actuel et ce, pour deux raisons bien précises. La semaine dernière, nous avons eu un débat d'urgence sur une question de la plus